

Le Projet Personnalisé en 6 étapes

Juggle propose aux établissements et services médico-sociaux une démarche en 6 étapes pour un projet personnalisé réussi pour toutes les personnes accompagnées.

Durant cette démarche, des occasions sont données à la personne en situation de handicap d'exercer son autodétermination. C'est ainsi qu'elle participe activement à la co-construction de son projet personnalisé.

1 PRÉPARER

- Recueil des informations administratives
- Recueil des demandes et besoins
- Évaluation globale

2 CONSTRUIRE

- Définition des objectifs en lien avec les demandes et besoins exprimés
- Évaluation des prérequis de l'objectif
- Identification de la zone proximale de développement (ZPD) pour chaque objectif
- Sélection des étapes intermédiaires comprises dans la ZPD à mettre au programme d'accompagnement
- Détail des professionnels, des moyens et des modalités de mise en œuvre pour chaque étape intermédiaire

3 RÉDIGER

- Rédaction du document
- Précision des besoins et prestations proposées selon la nomenclature SERAFIN-PH

4 TRANSMETTRE

- Transmission du document à la personne accompagnée et sa famille
- Transmission des données vers le dossier de l'utilisateur informatisé (DUI)

5 METTRE EN ŒUVRE

- Réalisation de l'accompagnement

6 SUIVRE

- Suivi de l'évolution de la personne accompagnée
- Mise à jour régulière de l'accompagnement
- Bilan du projet